

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1575

Artikel: Gratuité des transports publics : une fausse bonne idée
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021538>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'armée mobilise le fédéralisme

L'histoire de l'armée suisse est le miroir des événements qui jalonnent la constitution de l'Etat fédéral et l'essor d'une identité nationale.

Pierre Vidal-Naquet, grand historien de la Grèce antique, célèbre opposant à la guerre d'Algérie, modèle de l'intellectuel à la française surprenait toujours ses étudiants parisiens lorsqu'il leur demandait quelle était l'armée moderne qui pouvait se comparer aux phalanges athéniennes. Naturellement personne ne donnait la bonne réponse et il jouissait visiblement de son effet en parlant de l'armée suisse devant des jeunes gens éberlués. Il faut dire que Vidal-Naquet aimait bien notre pays. Jeune adulte juif, il s'y était réfugié pendant la guerre et en avait gardé une vision sans doute un peu romantique. Mais cette anecdote montre à quel point l'organisation traditionnelle de notre armée a frappé les étrangers qui ont été en contact avec elle.

L'histoire de notre armée mériterait plus d'attention de la part des historiens. Des pans entiers de l'histoire moderne du pays sont fortement liés à la conception de la défense et à l'organisation de la chose militaire. Il est d'ailleurs assez paradoxal que la Ligue vaudoise, défenseur acharné de l'autonomie cantonale, édite un ouvrage consacré à ce puissant instrument d'unification fédérale qu'est l'armée suisse ou plutôt à un aspect particulier, celui de la

mobilisation. Le thème est d'actualité, les dernières places de mobilisation viennent de fermer. Elles n'ont plus aucun rôle à jouer dans le cadre d'Armée XXI.

L'intérêt principal de *L'Armée suisse mobilise*, le livre d'Emile Buxcel, ne réside pas tellement dans la description parfois ennuyeuse des procédures de la mobilisation de guerre au cours des deux derniers siècles, mais dans l'image qui apparaît en creux, et qui mériterait une meilleure mise en perspective d'une institution, qui, dans une certaine mesure, a toujours avancé le politique au cours du XIX^e siècle et sans doute jusqu'en 1918, qui a anticipé dans son organisation les transformations politiques de 1848 et 1874 et qui, d'une certaine manière, a forcé les cantons à une alliance plus étroite.

A l'aube de la Suisse moderne, le pacte de 1815 se traduit dans le domaine de la défense par un «règlement militaire général» qui prévoit une première centralisation militaire des milices cantonales. En 1820, un rassemblement de troupes cantonales alémaniques a lieu à Wohlen (AG) et rassemble plus de 2500 hommes des cantons alémaniques pour des exercices et des manœuvres. Une réunion similaire de troupes romandes se tient à Bière (VD)

en 1822. L'école militaire de Thoune (BE) est créée en 1835. D'une certaine manière l'armée anticipe sur la création de la Suisse moderne.

Un phénomène un peu semblable se déroule en 1872. La mobilisation provoquée par la guerre de 1870 entre la Prusse et la France montra de graves lacunes chez les troupes de certains cantons. La nécessité d'un commandement plus centralisé fut un des moteurs de la rédaction des constitutions de 1872, puis de 1874. Dans certains pays comme les Etats-Unis, le rôle de l'armée dans l'intégration nationale des minorités est bien connu. Après tout, le premier Noir donné comme présidentiable, Colin Powell, est un militaire. Chez nous, l'armée a joué bien sûr un rôle unificateur en transmettant des valeurs communes et des souvenirs semblables aux garçons issus de cultures différentes, mais son impact le plus profond réside peut-être dans l'ouverture obligée des cantons les uns aux autres qui fut probablement un facteur décisif dans la construction du pays. *jd*

Emile Buxcel, *L'Armée suisse mobilise*, Cahiers de la renaissance vaudoise, Lausanne, 2003.

Gratuité des transports publics

Une fausse bonne idée

Le législatif du Locle (NE) a décidé de rendre gratuits les transports publics du réseau local. Un choix qui devrait inciter la population à abandonner la voiture pour ses déplacements urbains.

Mais cette logique simple méconnaît la réalité. En règle générale, les usagers des transports publics se recrutent majoritairement parmi les personnes qui ne disposent pas d'un véhicule - personnes âgées, jeunes, mères et enfants - ou pour qui le déplace-

ment en transports communs est plus efficace - rapidité, pas de problème de parcage. Le choix du véhicule individuel ne résulte pas du prix des transports publics considéré comme prohibitif. Bien au contraire, le coût du déplacement automobile en ville dépasse largement celui des transports publics. Si l'on considère les caractéristiques des usagers de ces derniers, la gratuité relève plutôt de la politique sociale que d'un souci environnemental.

Une politique de la mobilité

urbaine qui vise à réduire le déplacement automobile doit trouver d'autres moyens. Des moyens dissuasifs, tels que la diminution des places de parcs, l'augmentation des tarifs de parcage et la réduction de la surface de voirie ouverte à la circulation des véhicules. Des moyens incitatifs, comme le développement de l'offre de transports publics, des itinéraires cyclistes et piétons, le raccordement systématique des nouveaux quartiers au réseau des transports en commun. *jd*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Daniel Delley (jd)
Jean-Pierre Ghelfi
André Gavillet (ag)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Presses Centrales Lausanne SA

Abonnement annuel: 100 francs
Etudiants, apprentis: 60 francs
@abonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch

www.domainepublic.ch